

LA DISSERTATION EXPLICATIVE

Guide à l'usage
des étudiants et des étudiantes des cours de français

Préparé par le département de français
du cégep de Saint-Laurent

TABLE DES MATIÈRES

NATURE DE LA DISSERTATION	1
ÉTAPES DU TRAVAIL	2
DESCRIPTION DES ÉTAPES DU TRAVAIL	2
STRUCTURE DE LA DISSERTATION	4
PARTIES DE LA DISSERTATION	5
1. Une introduction en trois parties	5
2. Un développement	6
a) Structurer le développement	6
b) Composer un paragraphe	7
c) Enchaîner, articuler les paragraphes	7
3. Une conclusion en deux parties	8
PETIT LEXIQUE DE LA DISSERTATION EXPLICATIVE	9
LE STYLE DE LA DISSERTATION	10
BIBLIOGRAPHIE	11

NATURE DE LA DISSERTATION

La dissertation est un travail écrit « consistant à développer méthodiquement ses idées sur une question, en discutant éventuellement certains thèmes » (*Lexis, Larousse*).

Cet exercice fait appel au raisonnement plutôt qu'à l'imagination ; on s'attend à ce qu'il soit logique, structuré, rigoureux, étayé de preuves et de justifications.

La dissertation se fait toujours à partir d'une consigne ou d'un énoncé de sujet, c'est-à-dire d'un message précis qui comporte généralement deux volets :

- le sujet à proprement parler, ou ce dont il faut traiter;
- l'orientation - exprimée le plus souvent à travers un verbe d'action -, ou ce que l'on nous demande de faire.

On distingue deux orientations : l'orientation explicative et l'orientation critique. L'orientation explicative suppose que l'on est d'accord avec le point de vue qui nous est proposé. Elle est donnée par les verbes suivants : *montrez, expliquez, développez, illustrez, décrivez, comparez, justifiez, prouvez, démontrez, etc.*

L'orientation critique invite à la discussion, elle permet l'expression d'un point de vue contraire. Elle est donnée par les verbes suivants : *discutez, appréciez, jugez, commentez, critiquez, etc.* ou par des phrases interrogatives : « *Que pensez-vous de ...?* »

*Au deuxième cours de français, on pratiquera la **dissertation explicative**, c'est-à-dire qu'il faudra suivre la première orientation et développer de façon méthodique et objective les idées proposées par l'énoncé du sujet, sans le discuter, sans adopter un point de vue contraire.*

La dissertation critique, au programme du troisième cours de français - ou ensemble 3 - offrira l'occasion de suivre la seconde orientation.

« Exposé écrit et raisonné d'un ensemble de réflexions sur un sujet donné¹ », la dissertation ne peut être confondue

- ni avec le résumé, qui reformule fidèlement le contenu d'un texte ou d'un ouvrage en le condensant;
- ni avec l'analyse littéraire, qui consiste à cerner et à approfondir le propos d'un extrait à travers l'étude méthodique des procédés stylistiques mis en œuvre.

ÉTAPES DU TRAVAIL

La dissertation se fait suivant une méthode de travail qui comprend les étapes suivantes :

- analyser et délimiter le sujet proposé;
- chercher des faits et des idées, au service du sujet à développer, classer ces matériaux, c'est-à-dire organiser sa pensée en la disciplinant et en la rendant plus claire, plus efficace;
- mettre en valeur son propos en le formulant en une langue claire et correcte.

DESCRIPTION DES ÉTAPES DU TRAVAIL

1. Analyse de l'énoncé du sujet

On décortique l'énoncé du sujet afin de le bien comprendre et d'être capable de le reformuler : quel sens ont les mots qui le composent? De quoi parle-t-on? Où veut-on en venir? Que nous demande-t-on de faire? L'énoncé du sujet fournit-il des indices sur le plan à suivre?

2. Cueillette de données utiles à l'élaboration de la dissertation

Pour la dissertation explicative, on scrute les textes ou les œuvres à la recherche de tous les matériaux, c'est-à-dire de tous les faits et de toutes les idées qui appuient l'énoncé du sujet. Cette étape permet d'exercer le sens de l'observation.

3. Élaboration du plan

On organise les idées et les faits pertinents à la recherche en deux ou trois idées principales, elles-mêmes subdivisées en idées secondaires. Cette étape permet de développer l'aptitude à l'analyse et à la synthèse.

4. Rédaction du brouillon

Une fois précisé le plan détaillé, on passe à la rédaction de la dissertation au brouillon.

On rédige, dans l'ordre :

- le développement (comme si l'introduction était déjà faite);
- la conclusion;
- l'introduction.

5. Relecture, correction et rédaction finale

On relit et on corrige ce brouillon avant de le recopier dans son ordre normal (introduction, développement, conclusion).

- La correction porte d'abord sur le fond : le développement respecte-t-il le plan? concorde-t-il avec le sujet? l'orientation est-elle explicative?
- Elle scrute ensuite la forme :
 - précision, richesse et pertinence du vocabulaire;
 - niveau de langue approprié;
 - correction de l'orthographe, de la syntaxe et de la ponctuation.
- On fait ensuite les relectures finales.

Cette étape permet de développer l'aptitude à l'autoévaluation et à l'autocorrection.

6. Présentation matérielle

Elle se fait selon le *Guide de présentation d'un travail écrit*. On y a recours pour toutes les questions relatives à la disposition du texte, à la pagination, aux citations, aux guillemets, aux références, à la bibliographie, etc.

Attention au plagiat, c'est-à-dire à la copie textuelle - sans guillemets ni références - d'un passage emprunté à un ouvrage, à une revue ou à toute autre publication. Le plagiat est une faute grave qui entraîne la note définitive de zéro.

STRUCTURE DE LA DISSERTATION

La structure de la dissertation s'appuie sur les mêmes règles que celles qu'utilise tout bon communicateur soucieux d'une communication intelligente. Il s'agit d'une exigence implicitement posée par tout lecteur de dissertation, que le sujet traité en soit un de littérature, de philosophie, de biologie, d'économie, etc.

La dissertation comporte trois parties inégales, illustrées par le modèle suivant :

1. INTRODUCTION

- 1.1 Sujet amené
- 1.2 Sujet posé
- 1.3 Sujet divisé

2. DÉVELOPPEMENT (deux ou trois idées principales)

2.1 Première idée principale

- 2.1.1 première idée secondaire (= paragraphe)
- 2.1.2 deuxième idée secondaire (= paragraphe)
- 2.1.3 troisième idée secondaire (= paragraphe)

2.2 Deuxième idée principale

- 2.2.1 première idée secondaire (= paragraphe)
- 2.2.2 deuxième idée secondaire (= paragraphe)
- 2.2.3 troisième idée secondaire (= paragraphe)

3. CONCLUSION

- 3.1 Synthèse du développement
- 3.2 Élargissement du sujet

Les trois grandes parties de la dissertation doivent répondre approximativement aux proportions suivantes : introduction : 10% ; développement : 80 % ; conclusion : 10%.

Ce modèle de structure avec sous-titres et numérotation des paragraphes peut servir à la présentation du plan détaillé. La dissertation, elle, doit se présenter comme un texte suivi, subdivisé en paragraphes reliés par des transitions, sans sous-titres ni numérotation.

PARTIES DE LA DISSERTATION

1. Une introduction en trois parties (à composer en fin de la rédaction du brouillon).

1.1 Sujet amené

Il faut d'abord amener le sujet en indiquant clairement le contexte. Il s'agit d'introduire le plus simplement possible la question à traiter. Le plus simple est de partir de l'idée générale figurant à la fin de la conclusion, idée qui capte l'attention du lecteur et l'incite à continuer sa lecture.

1.2 Sujet posé

On présente ensuite clairement le sujet de la dissertation en précisant que l'on est d'accord avec ce sujet. Il s'agit de cerner exactement la question à traiter, de la limiter, de la formuler en des mots simples et précis, sans toutefois commencer le développement.

Dans l'une ou l'autre de ces deux parties, on n'oubliera pas de situer œuvres, textes, auteur et courant littéraire.

1.3 Sujet divisé

Enfin, il faut annoncer le plan en présentant les idées principales du développement et, discrètement, la démarche qu'on suivra.

Il faut éviter de décrire cette démarche par des formules pesantes telles que : « Dans ma première partie, je vais essayer de montrer que... » et recourir plutôt au procédé qui consiste à annoncer le plan en posant des questions comme : « On peut se demander si... et comment... »

L'introduction, en somme, situe le lecteur, le guide. Elle doit être claire, simple, courte.

Est maladroite une introduction qui suppose que le lecteur connaît le sujet discuté, qui n'accroche pas le lecteur par une idée personnelle ou générale intéressante, qui supprime tout suspense.

Les trois parties de l'introduction peuvent être présentées de deux façons : réunies en un seul paragraphe ou, pour mieux les discerner, en trois alinéas.

2. **Un développement** (par quoi commence la rédaction du brouillon).

Le développement de la dissertation explicative répond à la question posée, la prouve, l'illustre, montre qu'elle est fondée, etc. Il ne discute pas la question posée, ne la critique pas.

a) **Structurer le développement.**

- Le développement respecte le plan.
- Le développement comprend deux ou trois idées principales dont l'enchaînement ou l'articulation est déterminé par l'énoncé du sujet.

Les principaux modes d'enchaînement des idées du développement ou types de plans possibles sont les suivants :

- plan inventaire ou énumération de faits ou d'idées du même ordre;
- plan bâti sur une opposition dans le cas où l'on veut développer deux aspects opposés; pour chacun des deux aspects, on fait l'inventaire des faits et idées qui illustrent chaque aspect;
- plan analytique si l'énoncé lui-même distingue causes, conséquences, solutions, auquel cas, il faudra illustrer chaque partie.

Les autres types de plans comme le plan dialectique et le plan analogique, par exemple, seront travaillés en troisième session.

Dans tout les cas, le développement devra présenter les qualités suivantes :

- Les éléments retenus le seront en fonction de leur pertinence, pour étayer la démonstration;
- Ils seront présentés dans un ordre croissant de progression, c'est-à-dire du moins important au plus important.

- Chaque idée principale est subdivisée en idées secondaires, chaque idée secondaire constituant un paragraphe.

b) Composer un paragraphe.

- Le paragraphe obéit aux mêmes lois, aux mêmes contraintes que la dissertation elle-même. On doit y trouver unité, cohérence, développement suffisant du thème et progression dans le développement.
- Chaque paragraphe constitue l'exposé d'une seule idée. Celle-ci s'exprime en une formule brève et précise, contenue dans une phrase-clé qui la résume et à laquelle tout doit se rattacher. On ajoute à cette phrase-clé des précisions ou des explications qui rendent l'idée évidente. Celles-ci s'articulent clairement au moyen de marqueurs de relation. On ajoute une citation ou un fait précis, tirés du texte étudié qui illustrent cette même idée.
- Le paragraphe se termine par une brève phrase de conclusion.

Citations ou faits précis ne peuvent occuper plus du tiers du développement.

c) Enchaîner, articuler les paragraphes.

- Les paragraphes se succèdent selon un ordre qui fait progresser l'explication.
- Les paragraphes sont clairement reliés entre eux par des phrases de transition qui guident le lecteur. Ces phrases de transition, qui se situent soit au début soit à la fin des paragraphes, mettent l'accent sur le rapport entre les idées développées; elles ne décrivent pas la démarche de l'auteur de la dissertation par des phrases au ton scolaire comme : « Après avoir examiné tel aspect, il convient de ... ».
- Il faut veiller à l'équilibre des parties du développement et composer des paragraphes d'égale longueur.

3. Une conclusion en deux parties.

La conclusion est l'aboutissement logique du développement; elle est constituée de deux paragraphes.

3.1 Le premier paragraphe constitue une brève synthèse du développement. Il rappelle la question initiale, c'est-à-dire le sujet de la dissertation qui a été posé dans le deuxième paragraphe de l'introduction (1.2 : sujet posé); il y répond, à la lumière des idées exprimées dans le développement. Il s'inspire des conclusions brèves et partielles par lesquelles se terminent les paragraphes du développement.

3.2 Le second paragraphe élargit l'horizon du sujet de la dissertation :

- soit en esquissant une nouvelle idée qui se rapproche de l'idée traitée ou s'y oppose;
- soit en ouvrant la pensée développée vers une pensée plus générale, différente toutefois de celle de l'introduction.

La conclusion doit être en harmonie avec le reste du texte : sa qualité et sa rigueur obligent en quelque sorte le lecteur à tirer la même conclusion que l'auteur de la dissertation.

Une conclusion qui ne découle pas logiquement du reste du texte, ou qui n'a pas été préparée par une démonstration rigoureuse, altère la valeur du reste du texte.

Une conclusion artificiellement enrichie donne à penser que le texte du développement est insuffisant et que la démonstration n'est pas convaincante, même pour son auteur!

LORSQU'ON A FINI DE TOUT RÉDIGER, on relit la conclusion, afin de vérifier si tous ses éléments peuvent effectivement être déduits des détails du développement et si elle ne contredit pas les exemples et les faits choisis.

PETIT LEXIQUE DE LA DISSERTATION EXPLICATIVE ²

Décrire	énumérer la liste des aspects, des caractéristiques.
Définir	expliquer les différentes composantes d'une définition, en montrant ce qu'elles veulent dire.
Démontrer	faire la preuve que c'est vrai.
Développer	exposer en détail.
Éclairer	expliquer à l'aide d'exemples, au besoin commenter.
Expliquer	faire comprendre comment ou pourquoi un jugement est vrai.
Exposer	présenter en ordre ce qui est proposé comme vrai.
Illustrer	développer par des exemples expliqués, au besoin commenter.
Justifier	montrer comme vrai, par des arguments et des preuves.
Montrer	faire constater, mettre en évidence.
Prouver	faire la preuve.

2. Vital GADBOIS, *Écrire avec compétence au collégial*, p. 121.

LE STYLE DE LA DISSERTATION

- Une des qualités de la dissertation tient à la discrétion de son auteur. Pour cela, la dissertation doit adopter un style impersonnel et neutre : pas de « je », pas de « nous », pas de « on » qui remplace le « je », pas de « vous » et surtout, surtout pas de « tu ».
- Le « je » donne l'impression d'une communication trop subjective ou d'un style prétentieux.
- Le « nous » qui remplace le « je » fait encore plus pompeux et solennel.
- Le « vous » interpelle le lecteur sans raison : le texte doit en lui-même être intéressant sans qu'il faille attirer l'attention du lecteur en lui disant « vous ».
- Le plus possible, il faut faire en sorte que le sujet grammatical de la phrase soit en même temps le sujet logique (ce dont on parle), et employer donc des noms comme sujets.
- L'auteur d'une œuvre ou l'écrivain ne peut jamais être désigné par son prénom seulement.
- La dissertation est un travail d'analyse : elle se rédige principalement au présent de l'indicatif.
- La première qualité d'un texte (dissertation ou autre), c'est sa clarté. On doit donc généralement faire des phrases courtes. Les subordonnées seront employées judicieusement et on prendra soin de varier les tournures de phrases.
- La clarté de l'analyse dépend de l'enchaînement et de l'articulation des idées, d'où l'importance de bien formuler ses phrases de transition et de choisir des marqueurs de relation appropriés.
- La clarté du texte dépend de la précision du vocabulaire; il faut donc éviter les impropriétés des termes, la confusion des paronymes, les expressions du registre de langue parlée.
- Il faut employer les mots dans leur sens propre, dénotatif : ce qui intéresse le lecteur, ce sont d'abord les idées exprimées dans la dissertation.
- Il faut éviter les répétitions de mots et l'emploi de formules passe-partout telles qu'« il y a ... », « au niveau de ... », etc.

BIBLIOGRAPHIE

Pour compléter les informations de ce *Guide de la dissertation*, nous recommandons la lecture des ouvrages suivants :

BLAIN, Thérèse, Danielle FRATTABOLI, Jean-Yves QUESNEL et Yvon THÉROUX. *Technique de dissertation*, Sainte-Foy, Le Griffon d'argile, 1992, 186 p.

BOISSONNAULT, Pierre, Roger FAFARD et Vital GADBOIS. *La Dissertation, outil de pensée, outil de communication*, (Mont-Saint-Hilaire), Les Éditions de la Lignée, 1980, 255 p.

DAIGNEAULT, Armand. (*Cours de français*), *Méthodes et techniques du savoir-écrire*, Montréal, Guérin, Coll. « Sarp », 1979, pp. 101-111.

FAFARD, Roger. *Communications écrites et orales*, Montréal, Éditions Agence d'Arc, 1991, 298 p.

FOURNIER, Georges-Vincent. *La Dissertation*, Anjou, Les Éditions CEC, coll. Grands textes. Métho, 1998, 103 p.

GADBOIS, Vital, *Écrire avec compétence au collégial. L'analyse littéraire. La dissertation explicative. L'essai critique*, Beloeil, La Lignée, 1994, 181 p.

GOULET, Liliane, Ginette LÉPINE. *Cahier de méthodologie*, Montréal, UQAM, 4^e éd., 1988, 231 p.

LAURIN, Michel. (Appareil pédagogique sous la direction de Josée Bonneville). *Anthologie littéraire de 1850 à aujourd'hui*, Laval, Beauchemin, 2001, pp. 241 à 265.

MOFFET, Jean-Denis. *Je pense, donc j'écris. Guide de rédaction de textes informatifs*, Montréal, ERPI, 1993, 137 p.

ROUSSIN, Nathalie. *Comment faire une dissertation explicative*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique, 2000, 91 p.

SIMARD, Jean-Paul. *Guide du savoir-écrire*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie/Les Éditions de l'Homme, 1984, pp. 213-245.

TRÉPANIÉ, Michel et Claude VAILLANCOURT. *La Méthodologie de la dissertation explicative*, Laval, Éditions Études vivantes, 2000, 61 p.